



BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI (BCD)

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI (BCD)

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2022 de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan, l'hors-bilan, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale de Djibouti (BCD) au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, qui sont décrites dans les notes annexes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Institution conformément au Code de déontologie des professionnels comptables publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Gouverneur, du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis par le Gouverneur de la Banque et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le Gouverneur de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti décrites dans les notes annexes, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Gouverneur de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf s'il y a une intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller, au travers du Comité d'Audit, le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque Centrale de Djibouti.

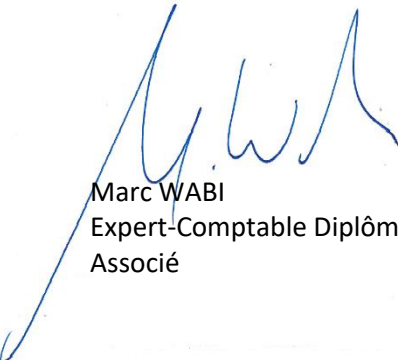
Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur sur les états financiers annuels.

Abidjan, le 1^{er} août 2023

Deloitte Côte d'Ivoire



Marc WABI
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit sur les états financiers annuels.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes « ISA » et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.
- nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.
- nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures de sauvegarde appliquées.

ANNEXE 2 :
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit sur les états financiers annuels.

ACTIFS	MONTANT		VARIATION		PASSIFS	MONTANT		VARIATION	
	2021	2022	en C.A.	en %		2021	2022	en C.A.	en %
CREANCES SUR L'ETRANGER	109 358 634 586	109 582 663 453	223 628 867	0,2%	EMISSION	50 445 407 842	52 355 053 991	1 909 646 149	3,8%
<i>Caisse dévisees</i>	1 679 395 479	2 104 205 679	424 810 200	25,3%	<i>Billets et Pièces</i>	50 445 407 842	52 355 053 991	1 909 646 149	3,8%
<i>Banque de France, compte courant</i>	101 260 470	27 023 343	74 236 127	-73,3%	ENGAGEMENTS EXTERIEURS	26 051 800 116	24 624 395 651	1 427 404 465	-5,5%
<i>Quota-part au FMI</i>	7 909 932 000	7 521 336 000	388 596 000	-4,9%	<i>Comptes au FMI</i>	14 696 214 344	13 826 494 166	869 720 178	-5,9%
<i>Avoir en DTS au FMI</i>	692 268 791	440 450 619	251 818 172	-36,4%	<i>Allocations DTS</i>	11 351 750 365	10 794 066 078	557 684 287	-4,9%
<i>Comptes Citibank</i>	38 478 102 769	39 927 457 959	1 449 355 190	3,8%	<i>Participation au capital du FMA4</i>	3 835 407	3 835 407	-	0,0%
<i>Reserve Fédérale, compte courant</i>	58 520 573 040	58 877 146 340	356 573 300	0,6%	FONDS DE RESERVE	2 523 588	2 523 588	-	0,0%
<i>Natixis Paris</i>	28 078 508	27 450 028	628 480	-2,2%	CPTES CREDITEURS ORGA. INTER.	15 031 628	23 863 626	8 831 998	58,8%
<i>Crown Bank London</i>	1 949 023 529	657 192 485	1 291 831 044	-66,3%	CPTES CREDITEURS DE L'ETAT	687 170 058	846 748 360	159 578 302	23,2%
CREANCES SUR LES BANQUES	1 413 248 830	1 413 156 354	1 907 524	0,1%	<i>Compte courant / Trésor national</i>	-	-	-	-
<i>Comptes à termes</i>	1 413 025 826	1 415 156 354	2 130 528	0,2%	<i>Autres comptes / Trésor national</i>	687 170 058	846 748 360	159 578 302	23,2%
<i>Comptes à régulariser des banques</i>	223 004	-	223 004	-100,0%	Autres comptes de l'Etat	-	-	-	-
CREANCES SUR L'ETAT	15 861 905 221	14 741 153 978	1 120 751 243	-7,1%	CPTES CREDITEURS DES BANQUES	45 609 750 498	43 725 817 237	1 883 933 261	-4,1%
<i>Concours du FMI à l'Etat</i>	8 065 295 004	7 521 336 000	543 959 004	-6,7%	SOMMES A AFFECTER / PASSIF	-	186 617	186 617	-100,0%
<i>Rétrocession Allocation DTS à l'Etat</i>	7 581 314 124	7 208 862 332	372 451 792	-4,9%	COMPTES D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-
<i>Avances sur Impôts</i>	215 296 093	10 955 646	204 340 447	-94,9%	ETAT. IMPOT A PAYER	-	-	-	-
					DETTES FISCALES	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	CREDITEURS DIVERS	35 998 595	24 561 805	11 436 790	-31,8%
DEBITEURS DIVERS	228 477 121	167 671 580	60 805 541	-26,6%	CPTES DE REGULARISATION	339 776 568	142 072 503	197 704 065	-58,2%
COMPTES DE REGULARISATION	4 395 179	161 988 216	157 593 037	3585,6%	COMPTE DE REGLEMENTS	-	-	-	-
ETAT-AVANCE S/DIVID. A PAYER	-	-	-	-	RESERVE MOBILIERE	60 000 000	60 000 000	-	0,0%
COMPTE DE REGLEMENTS	-	-	-	-	RESERVE IMMOBILIERE	310 000 000	310 000 000	-	0,0%
COMPTE D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-	RESERVE DE REEVALUATIONS	44 712 193	44 712 193	-	0,0%
IMMOBILISATIONS	584 581 670	553 794 851	30 786 819	-5,3%	RESERVES	400 000 000	400 000 000	-	0,0%
<i>Terrains</i>	71 406 000	71 406 000	-	0,0%	PROVISIONS POUR INVEST.	-	-	-	-
<i>Immeuble d'exploitation</i>	434 743 309	394 691 803	40 051 506	-9,2%	CAPITAL	-	-	-	-
<i>Immeuble d'habitation</i>	14 477 707	13 212 856	1 264 851	-8,7%	FONDS DE STABILISAT° DE CHANGE	2 883 586 287	3 164 031 164	280 444 877	9,7%
<i>Matériel et mobilier d'exploitation</i>	53 880 039	67 542 634	13 662 595	25,4%	REPORT A NOUVEAU	612 150 701	565 485 234	46 665 467	-7,6%
<i>Matériel et mobilier d'habitation</i>	5 148 761	5 074 808	73 953	-1,4%	RESULTAT EN INSTANCE	46 665 467	332 576 463	379 241 930	-812,7%
<i>Immobiliations en cours</i>	1 866 750	1 866 750	-	0,0%	D'APPROBATION	-	-	-	-
<i>Immobiliations incorporées</i>	3 059 104	-	3 059 104	-100,0%	TOTAL	127 451 242 607	126 622 028 432	829 214 175	-0,7%
TOTAL	127 451 242 607	126 622 028 432	829 214 175	-0,7%					

CHARGES	MONTANT		en C.A	en %	PRODUITS	MONTANT		en C.A	en %
	2021	2022				2021	2022		
DEPENSES D'ADMINISTRATION	777 061 075	795 731 148	18 670 073	2,4%	PRODUITS FINANCIERS	95 623 270	1 402 224 385	1 306 601 115	1366,4%
Frais d'émission	145 166 695	2 310 355	142 856 340	-98,4%	Incréments sur fonds placés à l'étranger	93 416 410	1 386 221 931	1 292 805 521	1383,9%
Frais de personnel	381 724 416	436 152 039	54 427 623	14,3%	Incréments sur quote-part en DTS	493 819	5 191 100	4 697 281	951,2%
T.F.S.E	98 046 376	104 588 799	6 542 423	6,7%	Incréments sur avoirs en DTS	1 713 041	10 811 354	9 098 313	531,1%
Transports et déplacements	4 481 800	17 644 400	13 162 600	293,7%	BENEFICE DE CHANGE	606 291 363	303 908 964	303 382 399	-49,9%
Frais divers de gestion	145 582 563	232 781 331	87 198 768	59,9%	AUTRES PRODUITS	74 696 731	34 468 622	40 228 109	-53,9%
Impôts	2 059 225	2 254 224	194 999	9,5%	Commissions d'émission	49 917 213	4 176 649	45 740 564	-91,6%
FRAIS FINANCIERS	7 461 912	45 959 766	38 497 854	315,9%	Autres commissions	23 225 207	30 213 171	6 987 964	30,1%
Incréments sur utilisation allocation DTS	3 414 953	42 675 519	39 260 566	1149,7%	Pénalités sur découverts bancaires	1 554 311	78 802	1 475 509	-94,9%
Frais divers FMI	65 079	65 079	65 079	-100,0%	Revenus des immeubles	-	-	-	-
Frais bancaires divers	3 981 880	3 284 247	697 633	-17,5%					
PERTES DE CHANGE	-	-	-	-					
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	62 691 354	73 943 516	11 252 162	17,9%					
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	-	-	-					
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	824 967 541	824 967 541		RESULTAT D'EXPLOITATION	70 602 977	-	70 602 977	100,0%
TOTAL	847 214 341	1 740 601 971	893 387 630	105,5%	TOTAL	847 214 341	1 740 601 971	893 387 630	105,5%

PERTES	MONTANT		en C.A	en %	PROFITS	MONTANT		en C.A	en %
	2021	2022				2021	2022		
RESULTAT D'EXPLOITATION	70 602 977	-	183 949 393	902,1%	RESULTAT D'EXPLOITATION	824 967 541	824 967 541	824 967 541	14,4%
Impôt sur les Bénéfices	20 391 054	204 340 447	-	-	PROFITS EXCEPTIONNELS	5 357 032	6 127 554	770 522	14,4%
Dotations aux Provisions	-	-	-	-	PROFITS SUR EX. ANTERIEURS	146 810 160	-	146 810 160	-
PERTE sur Exercice antérieur	61 173 161	13 733 308	13 733 308	902,1%	RESULTAT NET	152 167 192	831 095 095	678 927 903	446,2%
RESULTAT NET	61 173 161	613 021 340	551 848 179	902,1%	TOTAL	152 167 192	831 095 095	678 927 903	446,2%
TOTAL	152 167 192	831 095 095	678 927 903	446,2%					

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	613 021 340
DOTATION AU FSC	280 444 877
RESULTAT A REPARTIR	332 576 463

Deloitte. CÔTE D'IVOIRE
VISA POUR IDENTIFICATION

Notes annexes aux états financiers

1. Informations générales sur la Banque Centrale de Djibouti (BCD)

1.1. Cadre juridique et financier

STATUT JURIDIQUE

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) est un établissement de droit public doté d'une autonomie administrative et financière et régi par ses statuts. Ces statuts sont contenus dans la loi n° 118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011.

La Banque, les transactions et opérations relatives à son objet et à son fonctionnement ainsi que les bénéfices qui en résultent sont soumis à tous les impôts, droits et taxes.

Son capital social est de DJF 400 millions, entièrement libéré et détenu par l'État Djiboutien, actionnaire unique.

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) ne comprend qu'une agence située à son siège social sis au Boulevard Cheikh Osman à Djibouti-ville.

1.2. Système d'émission du Franc Djibouti (DJF) : le Currency Board

Le système d'émission du Franc Djibouti (DJF) est de type « Currency board » ou « Caisse d'émission » qui est basé sur un principe simple : chaque Franc Djibouti émis par la Banque Centrale de Djibouti doit être couvert par sa contre-valeur en Dollar US. Pour constituer cette couverture qui permet de garantir la convertibilité du DJF en monnaies étrangères convertibles, la BCD doit détenir des valeurs en emploi ou en représentation de la contre valeur en USD des DJF émis. L'article 20 des statuts de la BCD détermine les valeurs pouvant être détenues (or, devises, concours au FMI, DTS, etc, ...).

1.3. Parité du Franc Djibouti

A la création du Franc Djibouti, le 20 mars 1949, 1 Franc Djibouti (DJF) était égal à un Franc Français (FRF) qui représentait 4,14507 mg d'or, compte tenu des parités FRF/USD et USD/or. Toutefois, dans la mesure où le système d'émission garantissait la monnaie plutôt par rapport au dollar, la parité du DJF était exprimée en USD au cours de 214,392 DJF pour 1 USD. Ce rapport était obtenu sur la base de la valeur du DJF en or découlant de sa parité fixe avec le franc français. En raison de la dévaluation du dollar intervenue en 1971, l'on a enregistré deux réajustements du cours du DJF en USD, le 18 décembre 1971 et le 13 février 1973. Pour stabiliser ce cours, la parité fixe du DJF est établie depuis le 13 février 1973 au taux de 1 USD = 177,721 DJF.

Ainsi, la parité entre le DJF et les monnaies autres que le Dollar US est déduite de la parité entre le dollar et ces dernières.

1.4. Administration et gestion de la Banque Centrale de Djibouti

Les organes d'administration, de direction et de surveillance de la Banque sont respectivement le Conseil d'Administration et le Gouverneur.

Les statuts ont fixé à six (6) le nombre des membres du Conseil d'Administration autres que le Gouverneur.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont nommés par décret.

Le Gouverneur est nommé par décret présidentiel pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. Les autres membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable.

La direction et l'administration courante des affaires de la Banque sont assurées par le Gouverneur qui exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas dévolus au conseil d'administration qui peut aussi consentir des délégations de pouvoir au Gouverneur.

Dans le cadre de renforcement de la gouvernance de la BCD, un directeur exécutif a été nommé par décret présidentiel en fin de cet exercice 2021.

1.5. Contrôle de la Banque

Contrôle interne

Le Contrôle Interne de la Banque est assuré par un département de contrôle interne directement rattaché au Gouverneur.

Un département d'audit a également été mis place, avec un attachement hiérarchique au Gouverneur, et un rattachement fonctionnel au Comité d'audit.

Contrôle externe

Il est procédé annuellement à un audit externe des états financiers de la Banque Centrale, pour la période constituant l'exercice financier. La vérification annuelle des comptes est effectuée conformément aux normes de vérification internationales.

Deloitte. CÔTE D'IVOIRE
VISA POUR IDENTIFICATION

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Base d'établissement et de présentation des états financiers

DISPOSITIONS RELATIVES A LA COMPTABILITE ET AUX ETATS FINANCIERS

Les opérations de la Banque sont exécutées et comptabilisées conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable de la BCD qui a été spécifiquement élaboré et mis en vigueur en 1985. L'exercice financier de la Banque commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, conformément à l'article 47 des statuts.

En raison de la spécificité des missions exercées et de la plupart des activités réalisées par la Banque Centrale de Djibouti, les règles de comptabilisation des opérations et de présentation des comptes annuels ont été définies dans le Règlement de la comptabilité.

Ce règlement définit notamment les règles applicables dans les domaines suivants :

- Opérations comptables quotidiennes (compensation, opérations avec les correspondants locaux et étrangers, fonctionnement de comptes particuliers, certificats de dépôts...).
- Arrêtés d'écritures (clôtures journalières, mensuelles et annuelles).
- Opérations d'inventaires.
- Contrôle.

En raison des dispositions en matière d'opérations d'inventaire, la Banque Centrale de Djibouti applique les principes de la comptabilité d'engagement.

2.2 Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger sont en devises et figurent à l'actif du bilan pour leur contre-valeur en DJF au cours de clôture de l'exercice. Les cours de clôture sont reçus de la Banque de France à l'exception du cours du dollar qui a une parité fixe avec le franc Djibouti établie à 1 USD = 177,721 DJF. Les cours du DTS appliqués à la clôture de l'exercice sont reçus du FMI.

La procédure de comptabilisation des opérations en devises est la même pour toutes les opérations. Les comptes en devises sont tenus en devises tout au long de la période et la conversion au cours de clôture s'effectue à la fin de la période (annuelle).

Le jour de l'opération, l'enregistrement dans un premier temps se fait en devise (au compte en devise concerné avec pour contrepartie le compte d'ordre dit de « position de la devise correspondante »). Parallèlement, le compte de contrepartie à l'opération est mouvementé pour la contre-valeur de l'opération en DJF au cours du jour, avec pour contrepartie le compte d'ordre dit « position de la devise correspondante/DJF ». A chaque arrêté, le solde du compte en devise concerné est converti au cours de clôture après la saisie de ce taux pour figurer au bilan en DJF ; le montant en devise au compte « position de la devise correspondante » est également converti au cours de clôture, et par rapprochement avec le montant qui avait été enregistré au compte « position de la devise correspondante/DJF », un écart de change est dégagé et constaté en charges ou en produits par une écriture qui ajuste les soldes des deux comptes de position pour la devise concernée. A l'issue de cette opération, les soldes des comptes de position pour chaque devise affichent les mêmes montants aussi bien pour le solde débiteur que pour le solde créditeur.

2.3 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations avec le FMI, comme toutes les opérations en devises sont converties automatiquement à chaque clôture après la saisie des cours de fin de période, conformément à la procédure décrite ci-dessus au paragraphe 2.2.

2.3.1 A l'actif du bilan

Avoirs en DTS

Ce poste représente le compte ordinaire en DTS détenu par la République de Djibouti dans les livres du FMI. Les intérêts créditeurs sur ces avoirs en DTS sont pris en produits à la Banque Centrale de Djibouti. Ces intérêts sont communiqués à la BCD trimestriellement et comptabilisés.

Il est prévu de comptabiliser les intérêts à recevoir au titre du quatrième trimestre de l'exercice sur la base des intérêts courus disponibles sur le site Internet du FMI.

Quote-part au FMI

A l'actif du bilan figure la totalité des souscriptions de quote-part au FMI détenue par la République de Djibouti (100 % Quota), c'est-à-dire la part libérée en DTS ou en devises convertibles (25 % de la quote-part), d'une part, et la part payée en DJF (75 % de la quote-part) par la République de Djibouti, d'autre part.

2.3.2 Au passif du bilan

Au passif du bilan, les comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI comprennent :

- Les allocations de DTS octroyées à la République de Djibouti ;
- Les soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2 ouverts dans les livres de la Banque centrale de Djibouti, ainsi que le solde du compte FMI/PRGF qui enregistre désormais les encours d'emprunts (tirages de Facilités d'Ajustement Structurel).

Ces comptes du FMI au passif, comme tous les comptes en devises, sont convertis à la clôture de l'exercice au cours de clôture.

2.4 Relations avec les Banques Agréées Djiboutiennes

2.4.1 A l'actif du bilan (créances sur les banques)

Dans la mesure où la Banque Centrale de Djibouti ne procède pas au refinancement des banques commerciales, les créances sur les banques sont constituées d'opérations exceptionnelles à régulariser à très court terme.

2.4.2 Au passif du bilan (comptes créditeurs des banques)

Au passif du bilan, figurent les comptes courants ordinaires des banques agréées.

La Banque Centrale de Djibouti exige des banques agréées de la place des comptes courants obligatoirement créditeurs dans ses livres.

Cependant, les dispositions statutaires relatives à la constitution des réserves obligatoires ne sont pas effectivement appliquées par la BCD qui n'a pas fait constituer de telles réserves dans ses livres par les banques agréées.

2.5 Relations avec le trésor

2.5.1 A l'actif du bilan

Les créances sur l'État sont constituées principalement des concours du FMI reçus par la Banque Centrale de Djibouti et mis à la disposition du Trésor National. La contrepartie de ces créances figure parmi les comptes du FMI (engagements extérieurs) au passif du Bilan.

Les intérêts et commissions relevant des concours accordés par le FMI à la République de Djibouti sont inscrits au débit du compte du Trésor National, et n'affectent pas les résultats de la Banque.

2.5.2 Au passif du bilan

Au passif du Bilan, figurent principalement les soldes créditeurs du compte courant et du compte bloqué du Trésor, d'une part, et les comptes spéciaux (subventions reçues pour le compte de l'État et destinées au financement de projets, Trésor cotisation Caisse Nationale de Retraite), d'autre part.

2.5.3 Au hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID, etc...) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.

2.6 Autres créances, débiteurs divers

Ce poste enregistre des opérations à régulariser en relation avec le Trésor Public et avec d'autres tiers (Présidence de la République, etc.).

2.7 Comptes de régularisation - Actif

Ces comptes enregistrent les opérations classiques (produits à recevoir, charges constatées d'avance, etc...).

2.8 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les terrains, les autres immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations en cours et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette (valeur d'acquisition brute diminuée des amortissements cumulés correspondants).

2.8.1 Terrains

Les terrains figurant à l'actif de la Banque comprennent un terrain sur lequel est construit le service administratif du Trésor National, sans contrepartie monétaire, et un terrain sur lequel est construit le logement du Gouverneur.

Ces terrains ont été acquis auprès de l'État à des prix fixés par les Services des Domaines.

2.8.2 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la base de la durée de vie estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes :

Immeubles	20 - 25 ans
Agencements et installation	10 ans
Matériel et Mobilier	5 ans
Matériels informatiques	5 ans
Matériel de transport	5 ans

2.9 Émission

Ce poste représente la masse monétaire nette en circulation, c'est-à-dire les pièces et les billets émis qui sont détenus en dehors de la Banque Centrale de Djibouti.

2.10 Engagements Extérieurs

Ce poste comprend les engagements vis-à-vis du FMI et du FMA (Fonds Monétaire Arabe).

Les engagements envers le FMI ont déjà été traités au paragraphe 2.3 ci-dessus.

Les engagements en faveur du FMA représentent la valeur des titres de cette Banque souscrits par l'État Djiboutien. La contrepartie de cet engagement figure à l'actif du bilan parmi les créances sur le Trésor.

2.11 Fonds de Réserve

Le solde de ce compte représente le montant résiduel d'une épargne autrefois constituée par l'État

Djiboutien auprès de la Banque Centrale de Djibouti.

2.12 Comptes créditeurs des organismes internationaux

Ce poste enregistre les comptes courants créditeurs des organismes internationaux (AID, BIRD, BAD, BID, Fonds Européens). Quelles que soient les devises reçues, ces comptes sont tenus en monnaie nationale.

2.13 Sommes à affecter - Passif

Ce poste enregistre des opérations en suspens. Comme tout compte d'attente, il doit être soldé à la clôture de l'exercice. Cependant, en raison des difficultés à obtenir certaines informations devant permettre la correcte imputation de certaines opérations, il arrive qu'à la clôture de l'exercice le solde de ces comptes ne soit pas nul.

2.14 Créditeurs divers

Ce poste, enregistre les opérations concernant des tiers ne disposant pas de comptes individuels propres dans les livres de la BCD (Ex. : les mises à disposition ou paiements en instance en faveur de tiers...).

2.15 Comptes de régularisation - Passif

Ce poste enregistre des dettes provisionnées pour lesquelles les factures ne sont pas encore parvenues (charges à payer, etc.) ou des produits constatés d'avance.

2.16 Réserves mobilières et immobilières

A l'origine, ces comptes enregistraient des provisions pour investissement ou renouvellement à caractère mobilier ou immobilier. Les investissements projetés ont été réalisés et les réserves ont été fiscalisées ; elles revêtent dès lors le caractère de réserves libres de la Banque Centrale de Djibouti.

2.17 Réserves

Ce poste comprend les comptes de Report à nouveau, Réserve légale et Réserves libres. La réserve légale est constituée conformément aux textes de droit commun appliqués par les sociétés commerciales.

2.18 Fonds de Stabilisation de Change

Le Fonds de stabilisation de change a été institué par l'ordonnance N° 77-070/PR du 3 décembre 1977 portant création de la Banque Centrale de Djibouti. L'article 5 de ce texte stipulait que ce fonds serait doté jusqu'à concurrence de 10 % du montant de la circulation fiduciaire. Cependant, les statuts en vigueur depuis le 22 janvier 2011 fixent le plafond de ce fonds à 20 % du montant de la circulation fiduciaire (article 24).

Le règlement de la comptabilité précise que la dotation au fonds de stabilisation des changes est une affectation du résultat à hauteur de 20 % des intérêts créditeurs nets générés par les placements des avoirs extérieurs de la Banque et ce depuis 1993.

2.19 Capital

Le capital de la Banque est de DJF 400 millions et entièrement détenu par l'État djiboutien, unique actionnaire. Ce capital a été libéré par des apports d'immobilisations pour un montant total de DJF 170 millions, des apports en numéraire de DJF 130 millions, et par incorporation de réserve en 2004 à hauteur de DJF 100 millions.

2.20 Résultats en instance d'approbation

Ce compte enregistre les résultats non encore affectés. Au cours de l'exercice, il enregistre l'affectation des résultats antérieurs décidée par le Conseil d'Administration, d'une part, et le résultat de la période, d'autre part.

2.21 Engagements de départ à la retraite

Le statut du personnel de la Banque Centrale de Djibouti ne contient pas un régime spécifique en matière de départ à la retraite de ses salariés. Le titre VII de ce document qui porte sur la cessation définitive d'activité cite l'admission à la retraite parmi les motifs de cessation définitive d'activité, sans pour autant mentionner les conditions offertes par la Banque Centrale de Djibouti à ses agents au moment de leur départ à la retraite.

La Banque se limite à cotiser au régime général de retraite afin que les ex-salariés perçoivent une pension des organismes de retraite.

2.22 Compte de résultat

2.22.1 Résultat de change

Le résultat de change résulte de la réévaluation des avoirs et dettes de la BCD à la clôture de l'exercice au cours de clôture comparée à leur valeur à l'ouverture de la période (écarts de conversion) et le résultat de change sur les opérations dénouées au cours de l'exercice (rapprochement entre les

comptes de « position devise » et les comptes de « position devise/DJF »).

2.22.2 Frais d'émission

Les frais d'émission enregistrent le coût d'achat des billets et des pièces auprès de la Banque de France qui a la charge de leur fabrication.

Les autres frais d'émission enregistrent des frais accessoires qui restent tout de mêmes marginaux (confection de sacs de monnaie etc....).

2.23 Comptes hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.



Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Avoirs à vue	63.070	63.546
Avoirs à terme	37.686	38.074
Comptes FMI	8.602	7.961
Total	109.358 =====	109.581 =====

Les avoirs à vue et les avoirs à terme représentent les devises détenues par la BCD auprès de ses correspondants étrangers ; ils représentent la contrepartie de l'émission de monnaie nationale car le système de couverture adopté par la Banque Centrale de Djibouti dispose que les avoirs extérieurs de la Banque doivent couvrir intégralement l'émission de la monnaie.

Les comptes FMI regroupent les avoirs en DTS et le compte de « souscription de quote-part au capital du FMI par la République de Djibouti.

En général, la hausse de DJF 224 millions des avoirs extérieurs résulte essentiellement de l'appréciation du taux d'intérêt de notre DAT à la Citibank.

Les avoirs à vue et à terme

Les avoirs à vue et à terme s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Caisses en devises	1.679	2.104
Banque de France, compte courant	101	27
Natixis, compte courant	28	27
Federal Reserve, compte courant	58.520	58.877
Citibank, compte courant	792	1.853
Citibank, compte à terme	37.686	38.074
Crown Bank, compte courant	1.949	657
Total	100.755 =====	101.619 =====

Les avoirs à vue et à terme augmentent de 0,9 % et constituent la plus grande partie des avoirs extérieurs.

Les comptes FMI

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Avoirs en DTS	692	440
Souscription de Quote-part	7.910	7.521
Total	8.602	7.961
	====	====

La baisse de DJF 641 millions sur les comptes du FMI résulte premièrement au règlement de la dernière échéance du crédit PRGF et à la baisse du cours du DTS entre les deux exercices pour la souscription de quote-part. Sinon aucune nouvelle souscription DTS n'a été effectuée en 2022.

Créances sur les Banques

Les créances sur les Banques s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Comptes à terme en DJF	1.413	1.415
Comptes à régulariser des banques	0.2	
Total	1.413	1.415
	====	====

Les comptes à terme en DJF ont légèrement augmenté d'environ DJF 2 millions par rapport à 2021.

Créances sur l'Etat

Les créances sur l'Etat s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Concours du FMI à l'Etat	8.065	7.521
Avance sur impôts	215	11
Retrocession Allocations DTS	7.581	7.209
Total	15.861	14.741
	====	====

Les créances sur l'Etat ont diminué de DJF 1,1 milliard due à la baisse du cours du DTS entre 2021

et 2022. Les concours du FMI à l'Etat enregistrent la contrepartie des concours octroyés par le FMI à la république de Djibouti dans le cadre du crédit PRGF. Cette réduction de 204 millions sur l'avance sur impôts correspondant à l'impôt sur les bénéfices de 2022.

Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Débiteurs divers	228	168
Compte de Régularisation actif	4	162
Total	232	330
	===	===

Les autres créances enregistrent à la clôture de l'exercice 2022 une hausse de DJF 98 millions, principalement due aux précomptes des intérêts de la Fédéral Reserve Bank et de la Citibank NY.

Immobilisations

Les immobilisations en valeurs nettes s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Terrains	71	71
Autres immobilisations corporelles	508	481
Immobilisation en cours	2	2
Immobilisations incorporelles	3	
Total	584	554

Les terrains ont été apportés par l'Etat lors de la libération du capital souscrit.

Les autres immobilisations corporelles enregistrent notamment des immeubles à usage d'habitation et à usage professionnel dont certains ont été apportés par l'Etat lors de la libération du capital souscrit. Elles ont diminué de DJF 27 millions au cours de cet exercice 2022 par rapport à 2021, suite à la dotation aux amortissements en fin d'exercice.

Les autres immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31.12.2021	(+)	(-)	31.12.2022
Immeubles d'habitation	47		-	47
Immeubles d'exploitation	793			793
Agencements et Aménagements	274	4	-	278
Matériel de transport	103	13		116
Matériel et mobilier	528	28	-	556
Total Valeur brutes	1.745	45		1.790
Immeubles d'habitation	47			47
Immeubles d'exploitation	458	31		489
Agencements et Aménagements	159	15	-	174
Matériel de transport	75	10		85
Matériel et mobilier	498	16	-	514
Total Amortissements	1.237	72		1.309
Immobilisations nettes	508	27		481

Émission

L'émission s'analyse comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Billets émis	48.300	50.151
Pièces émis	2.145	2.204
Total	50.445	52.355
	=====	=====

Les rubriques « billets émis » et « pièces émis » sont en hausse 3,8% en 2022 par rapport à 2021, il s'agit de la masse monétaire en circulation auprès des agents économiques et financiers autres que la BCD.

Conformément au système de couverture adopté par la République de Djibouti, le « Currency Board », l'émission est totalement couverte par les avoirs extérieurs de la Banque au 31 décembre 2022.

Engagements extérieurs

Les engagements extérieurs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Comptes FMI	26.048	24.620
Participation au capital du FMA	4	4
Total	26.052 =====	24.624 =====

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Compte FMI N° 1	6.628	6.302
Compte FMI N° 2	3	3
Compte FMI/PRGF	155	
Compte FMI/FCR	7.910	7.521
Allocations de DTS	11.352	10.794
Total	26.048 =====	24.620 =====

Ces comptes du FMI ont baissé de 5.48% suite à la régression du cours du DTS qui passe de 248,74 en 2021 à 236.52 en 2022 et au règlement de la dernière échéance du crédit PRGF.

Comptes créditeurs des organismes internationaux

Les comptes créditeurs des organismes internationaux s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
BIRD, son C/C	3	13
État crédit WB N° 3593 DJ	12	11
Total	15 ==	24 ==

Ces comptes des organismes internationaux connaissent une hausse de DJF 9 millions suite aux divers fonds reçus par la Banque Mondiale pour les projets qu'elle finance à Djibouti.

Comptes créditeurs de l'État

Les comptes créditeurs de l'État s'établissent à DJF 847 millions au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Autres comptes – Trésor National	687	847
Autres comptes créditeurs de l'État		
Total	687	847
	=====	=====

Les comptes créditeurs de l'Etat sont en hausse de DJF 160 millions suite aux fonds reçus par l'Etat.

Comptes créditeurs des banques

Le solde des comptes créditeurs des banques passe de DJF 45,6 milliards au 31 décembre 2021 à DJF 43,7 milliards à la clôture de l'exercice 2022 soit une baisse de DJF 1,8 milliards (-4,1%) en raison de la hausse du taux de placement en USD, certaines banques ont effectué des dépôts à l'extérieur.

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Passifs à affecter	0	0
Créditeurs divers	36	25
Comptes de régularisation – Passif	340	142
Total	376	167
	=====	=====

Les comptes de régularisation sont en nette baisse de DJF 209 millions suite au règlement du commande de billets et pièces de DJF 160 millions et à l'apurement des diverses écritures portant celles de la construction du local de la sécurité.

Capital, Réserves et Résultat en instance d'approbation

Les comptes de Capital, Réserves et résultat en instance d'approbation s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2022
Capital	400	-	-	400
Réserve légale	40	-	-	40
Réserves libres	5	-	-	5
Réserve mobilière	60	-	-	60
Réserve immobilière	310	-	-	310
Fonds de stabilisation de change	2.884	280	-	3.164
Report à nouveau	612	-	(47)	565
Résultat net de l'exercice	(47)	333	47	333
Total	4.264	613	-	4.877
	====			====

La variation des capitaux propres s'explique essentiellement par le résultat réalisé au cours de l'exercice 2022 à hauteur de DJF 613 millions.

Compte de résultat

L'exercice 2022 a été ainsi clôturé avec un bénéfice net de DJF 333 millions après la dotation au fonds de stabilisation de change de DJF 280 millions.

Produits financiers

Les produits financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Intérêts sur fonds placés à l'étranger	93	1.386
Intérêts sur avoirs en DTS	2	16
Total	95	1.402
	==	==

Les produits financiers sont en forte augmentation de DJF 1,3 milliard durant cette exercice 2022 ; nous remarquons une grande évolution du taux d'intérêt à la Fédéral Reserve Bank et à la Citibank New York. Et le taux de la Banque de France commence à remonter.



Bénéfice de change

Le bénéfice de change enregistré a diminué et s'est établi à DJF 304 millions au 31 décembre 2022 contre DJF 606 millions au 31 décembre 2021, soit un taux de - 49,9%.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont en baisse de 53,9% passant de DJF 75 millions en 2021 à DJF 34 millions en 2022. Aucun achat de DJB n'a été réalisé par la Banque de France durant cet exercice.

Dépenses d'Administration

Les dépenses d'administration s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Frais d'émission	145	2
Frais de personnel	382	436
Travaux, Fournitures et services extérieurs	98	105
Frais divers de Gestion	145	233
Autres dépenses d'administration	7	20
Total	777	796
	===	===

Cette hausse de DJF 19 millions des dépenses administratifs, par rapport au 2021, est due principalement au frais du personnel et au frais divers de gestion et qui ont augmenté respectivement de DJB 54 millions et de DJF 88 millions suite à la création des directions.

3.13.4 Frais financiers

Les frais financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Intérêts sur allocations de DTS	3	43
Frais bancaires divers	4	3
Frais divers FMI	-	-
Total	7	46
	===	===

Les frais financiers ont remonté de DJF 39 millions en 2022 suite à la hausse du taux d'intérêts sur les allocations DTS.

RESULTAT

L'exercice est clôturé avec un bénéfice net de DJB 613 millions, après règlement de l'impôt sur bénéfice de DJF 204 millions.

Hors-bilan**ENGAGEMENTS DONNES (ACTIF)**

Les engagements donnés du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Certificats échus le 15/07/97 en DJF	2.275	2.275
Certificats échus le 15/07/97 en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
Total	2.729 =====	2.729 =====

ENGAGEMENTS REÇUS (PASSIF)

Les engagements reçus du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Entrep. publiques – Certificats souscrits en DJF	2.275	2.275
Entrep. publiques – Certificats souscrits en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
Total	2.729 =====	2.729 =====